

L'ACADÉMIE DES SCIENCES ET TECHNIQUES COMPTABLES ET FINANCIÈRES

UN RÉSEAU AU SERVICE DES PROFESSIONS ET DE LA DOCTRINE COMPTABLES



William NAHUM

Président Fondateur de l'Académie des Sciences et Techniques Comptables et Financières

L'Académie, créée en 2004 à l'initiative de l'Ordre des experts-comptables, s'est positionnée au croisement des connaissances techniques et conceptuelles en tant que lieu privilégié de recherches, de concertation et d'échanges dans les domaines de la comptabilité, de l'audit, de la gestion et de la finance.

Ce positionnement permet à l'Académie d'être un acteur important de la doctrine comptable notamment par le biais de nombreuses publications. La présentation de ces publications concourant au développement de la doctrine comptable sera précédée d'une présentation des objectifs et des principales actions de l'Académie.

I. PRÉSENTATION DE L'ACADÉMIE

L'Académie des sciences et techniques comptables et financières a été lancée le 15 septembre 2004 au ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, en présence de Nicolas Sarkozy. Cette naissance a été portée lors d'un grand colloque réunissant, autour de William Nahum, MM. Jean Bassères, Antoine

Résumé de l'article

L'Ordre des experts-comptables, avec le soutien de nombreuses autres organisations, a créé en 2004, un organisme pour promouvoir la réflexion et la recherche à un niveau international dans les domaines de la comptabilité, de l'audit, de la finance et de la gestion. Cet organisme, appelé Académie des sciences et techniques comptables et financières, est totalement original dans le sens où il ressemble de très nombreux adhérents (plus de 40 000), fait travailler ensemble dans des groupes de travail des spécialistes de différentes disciplines, est ouvert à de nombreuses idées originales et publie tous ses travaux mis à la disposition du public

Bracchi, Michel Prada, René Ricol, Michel Tudel⁽¹⁾, devant un parterre de chefs d'entreprises, de présidents d'associations professionnelles et de responsables du secteur public et de l'université.

L'Académie a été créée pour rassembler toutes les personnes privées ou publiques, libérales, patronales ou salariées, s'intéressant au développement de la comptabilité en France et dans le monde, et à toutes les disciplines connexes, au premier rang desquelles se trouve la finance.

L'Académie est dotée de plusieurs missions : la production doctrinale et technique au service de ses adhérents, l'identification des bonnes pratiques et les échanges d'expériences ainsi que la formulation de propositions et de réponses homogènes sur la scène internationale.

L'Académie rassemble, grâce à ses membres, les talents et compétences des professionnels de la comptabilité, de l'audit, de la gestion et de la finance et cherche à élargir le champ d'expérimentation et les thèmes de réflexion pour renforcer l'excellence des professions intéressées et leur rayonnement à l'international.

L'Académie se situe en amont des concepts avec l'objectif de les expliciter et de les clarifier, mais également en aval de ces mêmes concepts pour leur apporter des solutions pratiques, des techniques, des guides et des outils.

LES OBJECTIFS DE L'ACADÉMIE

Le rassemblement au sein de l'Académie permet à l'ensemble de ces professionnels d'être rattachés à un corps homogène et unifié, animé par les mêmes valeurs et exerçant des activités complémentaires. Ce rassemblement favorise une meilleure communication entre des métiers et des modes d'exercice très proches sur des sujets transversaux touchant autant à la production comptable qu'à la diffusion de l'information financière. L'Académie poursuit les objectifs suivants :

- stopper la dispersion des énergies publiques et privées ;
- offrir un cadre commun de réflexion et de proposition ;
- protéger l'intérêt général en encourageant la mise en œuvre de bonnes pratiques chez les professionnels ;
- donner à la France et à ses entreprises une présence plus forte dans le domaine stratégique de la comptabilité, de l'économie et des finances ;

1. Respectivement Directeur Général de la Comptabilité publique, Président du Conseil national de la comptabilité, Président de l'Autorité des marchés financiers, Président de l'International Federation of Accountants, Président de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes. William Nahum étant président du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables.

• permettre aux professionnels et à leurs clients ou organisations de se mettre en réseau partout dans le monde et de multiplier les flux de connaissances et d'affaires.

LES GROUPES DE TRAVAIL ET LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE

Le travail de réflexion de l'Académie se fait dans des groupes de travail. Fondés sur le principe de volontariat et créés sur l'initiative d'une personne, les groupes de travail abordent des thématiques variées pouvant concerner des sujets d'actualité ou des sujets prospectifs. L'approche retenue par les groupes de travail est doctrinale et/ou technique. Ces groupes constituent de véritables points de rencontre permettant aux spécialistes d'échanger sur des questions communes et d'anticiper les évolutions de leurs missions.

Les groupes de travail permettent ainsi de fédérer sur des thèmes transversaux tous les professionnels, experts-comptables, professionnels du chiffre du secteur privé, représentants de la comptabilité publique, universitaires, experts-comptables à l'international, professionnels des droits de l'économie et de l'entreprise..., pour produire des outils et guides tant au service de l'avancement des idées que de l'amélioration des pratiques. L'Académie compte en effet, à ce jour, plus de quarante groupes de travail réunissant chacun une vingtaine de participants en moyenne, provenant d'horizons très diversifiés (grandes entreprises, moyennes entreprises, très grandes entreprises, fonction publique, université, etc.).

Les travaux et réflexions menés dans ces groupes font l'objet de publications, les *cahiers de l'Académie*, qui permettent de faire valoir le point de vue francophone grâce à une diffusion régulière aux institutions professionnelles et techniques étrangères et internationales.

Jusqu'à fin 2009 l'Académie a publié 16 cahiers portant sur des thématiques et sujets d'intérêts très diversifiés :

- **Cahier n° 17** : Purchase Price Allocation (à paraître) ;
- **Cahier n° 16** : La maîtrise des risques dans les opérations d'acquisition ;
- **Cahier n° 15** : Le management des entreprises en difficulté financière ;
- **Cahier n° 14** : La gouvernance d'entreprise : une vision globale du management ;
- **Cahier n° 13** : Les bonnes pratiques en matière de contrôle interne dans les PME ;
- **Cahier n° 12** : Trade Finance : risques, techniques, technologies ;
- **Cahier n° 11** : Comment encourager le développement pérenne de l'entrepreneuriat en France ? ;
- **Cahier n° 10** : Le financement des entreprises après Bâle 2 ;
- **Cahier n° 9** : Convergence IFRS - US GAAP - Enjeux identifiés à partir de la pratique des groupes français cotés aux USA ;
- **Cahier n° 8** : Le management de transition, un nouvel outil managérial : mode d'emploi et bonnes pratiques ;
- **Cahier n° 7** : IAS 36 - Guide de lecture (volume 2) Dépréciation d'actifs - Précisions sur la détermination de la juste valeur diminuée des coûts de la vente ;
- **Cahier n° 6** : Le rôle des professionnels de la comptabilité, de l'audit et de la finance dans la gouvernance d'entreprise ;

• **Cahier n° 5** : Les PME & le développement durable : comment mesurer la performance en matière de développement durable ;

• **Cahier n° 4** : La maîtrise des risques : une approche innovante à la portée de toutes les entreprises ;

• **Cahier n° 3** : La dématérialisation des factures : la nouvelle équation $FE = EDI + (I+P)^2$;

• **Cahier n° 2** : La gouvernance associative : comment améliorer et rendre plus sûrs la conduite, la gestion et le fonctionnement des organismes sans but lucratif ;

• **Cahier n° 1** : IAS 36 - Guide de lecture (volume 1) Dépréciation d'actifs - Détermination de la valeur recouvrable des actifs.

Actuellement, des groupes travaillent sur les thèmes suivants :

- Le recouvrement des créances commerciales ;
- Contrôles informatisés de la comptabilité par l'administration fiscale et l'URSSAF : comment s'y préparer ? ;
- IFRS dans le monde de la coopération agricole ;
- Le cadre conceptuel des IFRS ;
- Les différentes vues de la gouvernance d'entreprise.

La publication des travaux des groupes de travail sous forme de cahiers est complétée par l'organisation de conférences techniques, véritables moments d'échange qui font partie des rendez-vous réguliers de l'Académie.

LES SERVICES ET RENDEZ-VOUS DE L'ACADÉMIE

L'Académie organise des conférences techniques, tous les 2 ou 3 mois, sur un thème traité par un de ses groupes de travail. Ces conférences présentent les travaux du groupe et permettent ainsi aux participants d'entendre le résultat des analyses et des pistes de solutions retenues par le groupe.

En parallèle de ces conférences, l'Académie organise des petits-déjeuners sous forme de conférence-débat. Les derniers petits-déjeuners ont été organisés sur les sujets suivants :

- L'externalisation du poste client : méthodologie et bonnes pratiques (22 septembre 2009) ;
- Tableau de bord de la fonction comptable (27 mai 2009) ;
- Rencontre avec Bernard Colasse (4 décembre 2008) ;
- Rencontre avec Philippe Danjou (6 février 2008).

Abstract

The French Institute of Experts-Comptables (Chartered accountants) set up in 2004 a large non-profit entity in order to enhance research and new ideas in the field of accounting, audit, finance and management. The organisation named Académie des sciences et techniques comptables et financières is quite new: it mixes professionals in accounting and auditing, financial and general managers in enterprises, academics, business men, higher civil servants in accounting, finance, administration. It works in small workshops gathering a few very skilled people and publishes a lot of discussion papers in many areas.



Pour compléter ces moments de rencontre et d'échange, l'Académie organise, une ou deux fois par an, un grand colloque exceptionnel. Ces colloques, le plus souvent d'une demi-journée, regroupent les experts, spécialistes, analystes... du sujet et permettent ainsi une vision globale et internationale et un décryptage général du sujet.

Les derniers colloques organisés ont été l'occasion d'aborder les thématiques suivantes :

- Les dirigeants salariés : ensemble vers un nouveau monde (juin 2009) au Sénat ;
- Les nouveaux champs de responsabilités des dirigeants (mai 2008) ;
- Colloque sur la directive transparence et la crise des marchés : les nouvelles règles en matière de transparence apportent-elles une réponse ? (avril 2008).

II. L'ACADÉMIE ET LA DOCTRINE COMPTABLE

LES PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE

Parmi les nombreuses publications de l'Académie qui se veulent diversifiées et pluridisciplinaires, certaines présentent une vocation comptable principalement doctrinale. Ce sont notamment :

Le cahier n° 17 : Purchase Price Allocation.

La norme IFRS 3, publiée le 10 janvier 2008, au-delà des contraintes qu'elle fait peser sur les entreprises, représente un outil stratégique à destination tant des directions financières des entreprises acquéreuses que de leur direction générale. L'objectif de ce cahier est de mettre en évidence les raisons fondamentales ayant motivé l'acquisition d'une société cible (acquisition d'une marque, exploitation des synergies potentielles par exemple). Ce cahier met également en exergue les sujets les plus délicats, tels que la valorisation des actifs incorporels grâce à une méthodologie d'analyse des différentes étapes de la mise en œuvre du processus d'allocation du coût du regroupement.

Le cahier n° 10 : Le financement des entreprises après Bâle 2.

Ce cahier est un véritable outil pédagogique permettant de mieux appréhender le financement des entreprises après Bâle 2. Il pose les différentes problématiques de mise en place de la directive tout en s'attachant à expliquer clairement les fondements de la réforme de janvier 2007. Cette publication est une mise en situation qui relate le point de vue des banques, des PME et des TPE face à cette nouvelle directive. Elle permet aussi de s'interroger sur la réforme en elle-même : contrainte ou opportunité pour les entreprises ?

Le cahier n° 9 : Convergence IFRS - US GAAP - Enjeux identifiés à partir de la pratique des groupes français cotés aux USA.

Ce cahier a une visée pratique et synthétique sur la comparaison entre les US GAAP et les IFRS. L'approche est pragmatique et seules les sociétés qui publient leurs comptes dans les deux référentiels – IFRS et US GAAP – ont été considérées. L'objectif étant de mettre l'accent sur les grands écarts porteurs d'enjeux et les impacts sur les capitaux propres et/ou sur les résultats.

Le cahier n° 7 : IAS 36 - Guide de lecture (volume 2) Dépréciation d'actifs - Précisions sur la détermination de la juste valeur diminuée des coûts de la vente est l'occasion pour l'Académie d'étudier la juste valeur. La notion de juste

valeur diminuée des coûts de sortie ne fait l'objet que de peu de développements dans la norme (5 paragraphes sur les 140 que contient la norme IAS 36). Ce 7^e cahier a pour objet d'explicitier de manière pédagogique les différentes méthodologies acceptables pour déterminer la juste valeur et de rappeler les quelques principes de base nécessaires à la mise en œuvre ou à l'appréciation d'une méthode de valorisation dans le but de déterminer une juste valeur. Cette publication est en fait le deuxième volume du cahier n° 1 : IAS 36 - Guide de lecture - Dépréciation d'actifs - Détermination de la valeur recouvrable des actifs, un guide pédagogique ayant pour objectif de présenter la norme IAS 36 afin d'en faciliter la mise en œuvre sur trois points essentiels : la détermination du périmètre et du contenu des unités génératrices de trésorerie, la question de la ventilation entre les UGT des dotations et reprises de pertes de valeur et la détermination de la valeur d'utilité d'une unité génératrice de trésorerie.

Le cahier n° 6 : Le rôle des professionnels de la comptabilité, de l'audit et de la finance dans la gouvernance d'entreprise. L'objectif de ce cahier est de valoriser le rôle des professionnels de la comptabilité, de l'audit et de la finance en matière de gouvernance d'entreprise. Il ne s'agit pas de procéder à un inventaire exhaustif des différents systèmes de gouvernance ou encore de réécrire les rapports Viénot ou Bouton mais bien de s'interroger sur les points suivants : quels types d'organisation et de processus faut-il mettre en place ? quels sont les responsabilités et les devoirs des professionnels du chiffre et de la finance ? que faut-il faire pour prévenir les dysfonctionnements ?

Le cahier n° 3 : La dématérialisation des factures : la nouvelle équation $FE = EDI + (I+P)^2$ présente la facture en tant qu'objet multifonctionnel, commercial, comptable, fiscal et juridique. Elle est ainsi étudiée comme le support privilégié de l'échange d'information entre les entreprises de toutes tailles mais aussi de tous secteurs d'activités ou structures d'entreprises. Ce cahier permet d'en maîtriser les enjeux pour une organisation et ses partenaires et de prendre connaissance de l'état de l'art réglementaire et technologique. Il permet également d'appréhender les bonnes pratiques de mise en œuvre de ce type de projet.

CONCLUSION

L'Académie fait ainsi preuve d'une grande diversité dans ses préoccupations et ne se donne aucune limite. Toutes ces actions sont consultables sur son site internet qui propose également un bulletin d'adhésion (gratuite) en téléchargement.

Le Président du Conseil régional de l'Ordre de Paris-Ile de France Bernard Lelarge a accepté, en partenariat avec l'Académie, d'organiser un cycle de conférences tous les deuxièmes mardis du mois sur des sujets intéressants particulièrement les PME-PMI et les confrères qui les servent au quotidien. Ces conférences seront filmées et consultables sur le site de l'Académie.

William NAHUM

Pour aller plus loin

<http://www.lacademie.info/>